

de biens nobles & de païsans , qui avoient prêté le ferment au nom de leurs Seigneurs ou Communautés , &c. Ceux qui ont obéi aux lettres-patentes de S. M. Prussienne , paroissent n'avoir rien à craindre des menaces , faites par les Universaux du Conseil-permanent. Ceux au contraire qui sont restés fideles à la République , éprouvent dès - aujourd'hui les effets du mécontentement de leur nouveau Maître ; & il a été mis des troupes , par voie d'exécution , sur leurs terres. De ce nombre sont la famille Dombiski & le Prince Antoine Sulkowski , Palatin de Gnesne.

Le chargé d'affaires de Vienne auprès de la Cour de Russie , a reçu un courier , après l'arrivée duquel il a été chez le Comte de Panin , avec qui il a eu une longue conférence. On dit que les dépêches de Vienne qui ont donné lieu à cet entretien , ont pour objet les différens survenus à l'occasion de la démarcation des limites entre la Pologne , la Prusse & l'Autriche. On sait qu'à ce sujet , la Pologne avoit demandé la médiation de l'Autriche & de la Russie contre le Roi de Prusse ; on dit qu'à présent les Cours de Vienne & de Berlin demandent que la Pologne reconnoisse leurs prétentions sans avoir recours à aucune médiation. Le point qui pourroit élever quelques nuages , c'est que la Russie consentira difficilement à donner les mains à ce projet , & l'on spécule d'avance sur ce qui pourroit résulter de ses refus. Ce qu'il y a de sûr , c'est